



Actualisation
2013



Zonage et Schéma Directeur d'assainissement du SICSM

Mise en cohérence des zonages
communaux

Zonage et Schéma Directeur
Intercommunal du SICSM



TABLE DES MATIERES

1 Conclusion des différentes phases	4
1.1 Données générales.....	4
1.2 Analyse de l'assainissement	4
1.2.1 Canalisations	5
1.2.2 Postes de refoulement.....	6
1.2.3 Stations d'épuration	6
1.3 Aptitude des sols	7
1.4 Solution d'assainissement	8
1.5 Orientation de la filière de traitement des boues et matières de vidange	10
1.5.1 Traitement des boues	10
1.5.2 Traitement des matières de vidange.....	10
2 Schéma directeur d'assainissement	11
2.1 Programme de travaux	11
2.2 Incidences sur le prix de l'eau	11

1

Conclusion des différentes phases

Le Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique (SICSM), a décidé d'engager une étude afin de réaliser le zonage et le schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Cet outil de planification et de programmation lui a permis de :

- ♦ réaliser une révision générale et une mise en cohérence des études de zonage d'assainissement des communes adhérentes
- ♦ planifier tous les travaux nécessaires pour l'obtention d'un assainissement performant à court et moyen terme adapté à son contexte économique.

1.1 Données générales

Actuellement, le SICSM s'étend 14 communes du sud de l'île et compte près de 160 000 habitants dont :

- **40 % sont desservis par l'assainissement collectif** (environ 28 200 abonnés),
- **60 % sont en assainissement non collectif.**

La carte de la page suivante délimite le territoire du syndicat.

1.2 Analyse de l'assainissement

Le patrimoine d'assainissement collectif du syndicat est composé de 36 stations d'épuration (STEP) pour une capacité de traitement totale de 114 716 équivalent-habitants, 160 postes de refoulement (PR), 220 km de réseau gravitaire et 54 km de réseau en refoulement.

Figure 1 : Territoire du SICSM



1.2.1 Canalisations

La structure des canalisations en gravitaire est en PVC ou en amiante-ciment. Les réseaux en amiante-ciment présentent certaines contraintes car ils sont sensibles à la formation d'H₂S (détérioration engendrant ruptures ou fuites). Ils correspondent approximativement à 41 % du linéaire total de canalisation gravitaire du SICSM.

Il n'y a aucun diagnostic de l'ensemble du réseau du SICSM.

Des diagnostics de réseaux du SICSM sont envisagés afin de déterminer leur état actuel. Le relevé des anomalies et l'estimation du linéaire à remplacer (notamment les réseaux en amiante-ciment ou défectueux) permettra l'analyse financière précise des travaux à réaliser. Dans une première approche, il peut être envisagé le remplacement de l'ensemble des canalisations en amiante ciment.

1.2.2 Postes de refoulement

Les postes de refoulement du SICSM ont en moyenne moins de 10 ans. Leur état général est en majorité satisfaisant à l'exception des postes détériorés par l'H₂S ou de ceux dont le génie civil doit être repris.

Un certain nombre de dysfonctionnement sont relevés sur certains postes notamment au François, au Vauclin, à Sainte Luce, au Marin, à Saint Esprit et aux Trois Ilets. Ils concernent :

- ◆ La mise en place de clôture et de dispositifs anti-chute pour la sécurité des travailleurs et des personnes,
- ◆ La mise en place de la Télésurveillance pour améliorer l'exploitation,
- ◆ La mesure du temps de by-pass.

1.2.3 Stations d'épuration

Le patrimoine des stations d'épuration est caractérisé par les éléments suivants :

- 80% des stations sont équipées de filières de traitement des boues,
- 67% des STEP sont non conformes par rapport à la Loi sur l'eau (pas de dossier de déclaration/autorisation) ,
- 11% des STEP en surcharge hydraulique (16% de la capacité de traitement),
- 11% des STEP en surcharge organique (22% de la capacité de traitement),
- 67% des STEP conformes par rapport aux résultats de l'autosurveillance
- 19% des STEP sont conformes par rapport aux résultats de l'autosurveillance et en sous charge.

L'état du génie civil et des équipements des STEP a également été évalué ; et ce, en collaboration étroite avec l'exploitant. La classification utilisée est la suivante. A partir de cette analyse, des urgences ont été déduites. Les unités suivantes nécessitent une réhabilitation ou une reconstruction urgente.

SECTEUR	NOMBRE D'URGENCES	STEP concernées
Sainte Luce Rivière Pilote	3	Bourg (3 000 EH) - Gros Raisin (1 000 EH) Manikou 2 (650 EH) - Total : 4 650 EH
Ducos Saint Esprit Rivière Salée Sainte Luce Les Coteaux	3	Pays Noyé (11 000 EH) - Canal (300 EH) - Petit Fond (1 250 EH) - Total : 12 550 EH
Diamant	1	Taupinière (250 EH) - Total : 250 EH
Trinité	1	Bac 1 000 EH
Robert	1	Bourg 2 000 EH
Anses d'Arlet	1	Bourg 5 000 EH
François	1	Pointe Courchet 6666 EH
Vauclin	0	-
Trois Îlets	0	-
Marin Sainte Anne	0	-

Tableau 1 - Les unités défaillantes du SICSM

1.3 Aptitude des sols

Une étude de l'aptitude des sols a été réalisée dans le cadre du Schéma Directeur. Elle a été basée sur les méthodes décrites à l'annexe II de la Circulaire du 22 mai 1997 relative à l'assainissement non collectif (Études préalables à la définition des zones d'assainissement non collectif).

Elle a concerné des zones prédéfinies comme susceptibles, en fonction du mode de répartition de l'habitat, de relever les techniques de l'assainissement non collectif.

En analysant les données pédologiques, hydrogéologiques, topographiques et hydrologiques, elle définit 3 classes de sols :

- ♦ Classe 1 : aptitude à l'épandage souterrain
- ♦ Classe 2 : aptitude à l'épandage souterrain dans un sol reconstitué
- ♦ Classe 3 : aptitude à l'épandage par un massif sableux drainé

Il résulte de cette étude que l'aptitude des sols à l'assainissement autonome n'est **pas très bonne** d'une manière générale sur le syndicat (majorité de

classe 3). Les paramètres liés à la **nature du sol** et à la **pente** conditionnent souvent la classe d'aptitude du sol.

1.4 Solution d'assainissement

Les solutions d'assainissement sont définies à la lumière des éléments suivants :

- ◆ aptitude des sols,
- ◆ état de l'assainissement existant,
- ◆ situation du bâti et du foncier,
- ◆ les projets d'urbanisation future,
- ◆ topographie locale (contre-pentes, cuvette),
- ◆ impact des rejets sur le milieu (périmètres de protection, baignades, etc.),
- ◆ proximité du réseau collectif existant.

Sur le plan technique, les solutions étudiées sont de trois sortes :

- ◆ de type collectif : raccordement au réseau de collecte existant ;
- ◆ de type semi-collectif (autonome regroupé) : un réseau de collecte et un dispositif de traitement pour quelques immeubles ;
- ◆ de type autonome (individuel) : une filière d'assainissement par habitation.

Les solutions d'assainissement retenues pour chaque commune sont regroupées dans le tableau suivant :

Secteurs	Solutions d'assainissement retenues
Trinité	Extensions de réseau : 33730 ml de réseau, 7 PR et 2325 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Extension STEP Desmarinières (34000EH)
Robert	Extensions de réseau : 57000 ml de réseau, 38 PR, 1725 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Création STEP de Pontaléry (24000) et réseau de transfert
François	Extensions de réseau : 11890 ml de réseau, 10 PR et 1835 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Réhabilitation STEP Pointe Courchet

Secteurs	Solutions d'assainissement retenues
Vauclin	Extensions de réseau : 29410 ml de réseau, 22 PR et 2990 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Création des STEP de Grand Case (200 EH) et du Vauclin (9000 EH)
Ducos / Saint Esprit / Rivière Salée / Sainte Luce - Les Coteaux	Extensions de réseau : 206390 ml de réseau, 38 PR et 4410 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Réhabilitation STEP Pays Noyé, Petit Fond, création des STEP intercommunale (40000 EH), Peter Maillet (200 EH), La Régale (250 EH)
Trois Ilets	Extensions de réseau : 11890 ml de réseau, 10 PR et 750 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Extension STEP Anses Marettes (15000 EH)
Anses d'Arlet	Extensions de réseau : 12850 ml de réseau, 7 PR et 630 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Création de la STEP de Petite Anse et réhabilitation/reconstruction de la STEP du Bourg
Diamant	Extensions de réseau : 21700 ml de réseau, 18 PR et 1270 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Construction d'une nouvelle STEP à Taupinière, Création des STEP de Dizac et de Morne Blanc
Sainte Luce/Rivière Pilote	Extensions de réseau : 32270 ml de réseau, 23 PR et 1870 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Création des STEP Bellevue Ladour (450 EH), Gros Raisins (18000 EH), La Renée (400 EH), Préfontaine (500 EH) et Josseaux (900 EH)
Marin / Ste Anne	Extensions de réseau : 50000 ml de réseau, 24 PR et 1890 abonnés supplémentaires Réhabilitation de réseaux Extension de la STEP du Marin à long terme

Au total, sur le SICSM, les solutions d'assainissement retenues représentent : la création de **467 km de réseau, 197 postes de refoulement**, le raccordement de **20265 abonnés supplémentaires** et la réhabilitation, la création ou l'extension de **23 STEP**.

A cela s'ajoute le diagnostic de 212 km de réseau et la réhabilitation de 86 km de réseau en amiante ciment.

Ces solutions d'assainissement auront pour effet d'augmenter le nombre d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif, portant le **taux de raccordement à l'AC à 62% à long terme**.

1.5 Orientation de la filière de traitement des boues et matières de vidange

1.5.1 Traitement des boues

La production de boues à long terme sur l'ensemble du SICSM a été évaluée à 4488 T Ms /an. La quasi totalité de ces boues subiront un épaissement, une déshydratation (filtre à bande ou thermique ou centrifugation).

Actuellement, l'ensemble des boues déshydratées sont acheminées en décharge. Au vu de la proche saturation du CET de Fort de France, d'autres filières de valorisation sont en cours de développement sur le département. Les voies de valorisation prometteuses sont :

- **la valorisation organique** afin de produire un gaz combustible : le méthane (CH₄) ;
- **la valorisation agricole** pour laquelle un suivi sanitaire s'impose fortement ;
- **l'incinération** afin d'augmenter d'autant plus la siccité et pouvoir utiliser les mâchefers obtenus en matériaux de remblaiement dans le génie civil.

1.5.2 Traitement des matières de vidange

La quantité de matières de vidange produite sur le SICSM a été évaluée à (source : Étude préalable au schéma départemental d'élimination des matières de vidange, SAFEGE, Mars 2001) :

- 3646 m³/an de matières issues des bacs à graisses,
- 20414 m³/an de matières de vidange issues de fosses septiques et toutes eaux,
- 20 895 m³/an issues de la production de boues liquides issues de microstations d'épuration.

Les installations prévues auront :

- à court terme (à la mise en service des STEP), une capacité de traitement cumulée de 44 355 m³/an,
- à long terme une capacité de traitement cumulée de 81 030 m³/an.

2

Schéma directeur d'assainissement

2.1 Programme de travaux

Le programme retenu répartit les travaux en 3 périodes de 4, 7 et 17 ans allant de 2012 à 2040 soit sur 28 ans. Les tableaux des pages suivantes détaillent les travaux retenus pour chaque période.

2.2 Incidences sur le prix de l'eau

Le tableau suivant indique les coûts d'investissement et d'exploitation prévus par le schéma directeur d'assainissement.

	1ère tranche de travaux	2ème tranche de travaux	3ème tranche de travaux	Total
Nouveaux abonnés	1 530	6 560	12 175	20 265
Investissement (€ HT)	52 843 000 €	52 566 000 €	138 559 000 €	243 968 000 €
Exploitation (€HT / an)	2 613 000 €	1 863 000 €	5 501 200 €	9 977 200 €

Les travaux prévus sur 28 ans devraient permettre de raccorder environ 20 175 abonnés supplémentaires, ce qui devrait permettre d'atteindre un taux de raccordement de l'ordre de 62%.

Les hypothèses suivantes ont été prises pour le calcul de l'impact des travaux sur le prix de l'eau :

- Subvention de l'ensemble des opérations à hauteur de 65%, ce qui correspond au taux de subvention validé pour les projets d'assainissement dans le programme opérationnel 2012-2015,
- Durées d'amortissement des ouvrages de :
 - Génie civil : 50 ans

- Équipements : 20 ans
- Réseaux : 80 ans

Plusieurs scénarios d'augmentation du prix de l'eau ont été étudiés, avec comme contrainte un équilibre financier sur l'ensemble des trois périodes.

Avec les hypothèses retenues, l'impact sur le prix de l'eau est en moyenne de 0.14 €/m³/an sur les 2 premières périodes puis de 0.04 €/m³/an sur la dernière période. Cela représente une augmentation moyenne de 6% par an sur les 11 premières années, puis une augmentation de 1.7 % par an sur les 17 années suivantes.

PRIORITE 1 : 2012-2015

Commune	Secteur	Population totale raccordée	Nouveaux abonnés	Investissement	Rentabilité (€/nouvel abonné)	Impact global sur le prix de l'eau (%/an) - Investissements répartis sur les périodes 1 et 2
Robert	Station d'épuration de Pontaléry (16 000 EH) et réseaux de transfert	-	-	16 000 000	-	+6%/an sur 11 ans
	Réhabilitation STEP Courbaril			700 000	-	
	Extension du réseau du Vert Pré	2 000	470	800 000	1 702	
François	Extension du réseau de Mansarde Rancée - part SICSM = 0%	600	100	-	-	
	Réhabilitation STEP Pointe Courchet	-	-	900 000	-	
Vauclin	Extension du réseau de Château Paille	300	100	0	0	
Ducos / Saint Esprit / Rivière Salée / Sainte Luce - Les Coteaux	Extension du réseau de Canal/ Cocotte et transfert	510	80	1 500 000	18 750	
	Réhabilitation STEP Pays Noyé	-	-	1 950 000	-	
	Réhabilitation réseaux Rivière Pierre et Pays Noyé	-	-	1 521 000	-	
	Réhabilitation STEP Petit Fond	-	-	1 800 000	-	
Trois Îlets	Extension du réseau de Wallon/ Glacy/ Pointe Etienne	500	0	0	-	
	Réhabilitation du réseau de la rue des Bougainvillers			200 000	-	
Anses d'Arlet	Station d'épuration du Bourg des Anses d'Arlet (8 000 EH)	-	-	1 500 000	-	
Diamant	Station d'épuration du Diamant (12 000 EH) Dizac	-	-	4 000 000	-	
	Station d'épuration de Taupinière	-	-	1 500 000	-	
Sainte-Luce / Rivière Pilote	Extension du réseau de Rivière Pilote - Bourg/ En Camée	3 500	530	2 500 000	4 717	
	Station d'épuration de Gros Raisins (18 000 EH)	-	-	8 660 000	-	
	Transfert R-Pilote Ste-Luce	-	-	2 500 000	-	
	Transfert Fond Henry - Gros Raisin	-	-	2 800 000	-	
Marin - Sainte-Anne	Rejet STEP Belfond	-	-	600 000	-	
	Extension du réseau du Marin - Bourg	2 200	250	3 412 000	13 648	
TOTAL		9 610	1 530	52 843 000		

PRIORITE 2 : 2016-2022

Commune	Secteur	Population totale raccordée	Nouveaux abonnés	Investissement	Rentabilité (€/abonné)	Impact global sur le prix de l'eau (%/an) - Investissements répartis sur les 2 premières périodes
Trinité	Réhabilitation du réseau	-	-	6 630 000	-	+6%/an sur 11 ans
	Extension du réseau du Bourg	11 300	870	6 213 000	7 141	
	Extension du réseau de Cité Bac	1 000	300	1 076 000	3 587	
Robert	Extension de reseau Pointe Lynch - Pointe Fort	1 900	300	2 699 000	8 997	
	Extension de reseau Moulin à Vent - Mont Vert	3 400	130	2 270 000	17 462	
François	Réhabilitation du réseau	-	-	3 042 000	-	
	Extension du réseau de Bonnaire	500	170	769 000	4 524	
	Extension du réseau de Pointe Courchet	2 400	800	1 954 000	2 443	
Ducos / Saint Esprit / Rivière Salée / Sainte Luce - Les Coteaux	Extension du réseau de St-Esprit La Carreau/Petit Fond/Bois Michel/La Ferme	900	260	1 442 000	5 546	
	Extension du réseau de Ducos- Grande Savane et transfert	400	130	619 000	4 762	
	Extension du réseau de Ducos- Génipa et transfert	400	130	1 442 000	11 092	
	Extension du réseau de Rivière Salée - Laugier	200	70	502 000	7 171	
Trois Îlets	Extension du réseau de l'Anse à l'Âne/ desloges/ Morne Charles Pieds	4 000	330	2 377 000	7 203	
	Extension du réseau du Bourg/ Vatable/ Desgrottes/ Xavier	2 700	370	2 479 000	6 700	
Anses d'Arlet	Extension du réseau de Petite Anse	1 600	530	4 298 000	8 109	
	Station d'épuration de Petite Anse	-	-	1 250 000	-	
Diamant	Réhabilitation du réseau	-	-	1 248 000	-	
	Extension du bourg / La cherry / Dizac	2 500	400	3 191 000	7 978	
Sainte Luce / Rivière Pilote	Réhabilitation du réseau	-	-	2 535 000	-	
	Extension du réseau de Sainte-Luce Désert	300	100	1 767 000	17 670	
Vauclin	Extension du réseau du Bourg	5 000	1 500	1 648 000	1 099	
	Réhabilitation du réseau	-	-	2 184 000	-	
Marin / Sainte-Anne	Extension du réseau de Sainte-Anne bourg	500	170	931 000	5 476	
TOTAL		39 000	6 560	52 566 000		

PRIORITE 3 : 2023-2040

Commune	Secteur	Population totale raccordée	Nouveaux abonnés	Investissement	Rentabilité (€/abonné)	Impact global sur le prix de l'eau (%/an)
Trois-Îlets	Réhabilitation du réseau	-	-	663 000	-	+1,7% / an sur 17 ans
	Station d'épuration Anses Marettes (15 000 EH)	-	-	7 500 000	-	
	Extension du réseau de Concorde Leyritz/ La Ferme	300	50	897 000	17 940	
Anses d'Arlet	Réhabilitation du réseau	-	-	3 120 000	-	
	Extension du Bourg / Bas Morne	3 700	100	1 038 000	10 380	
Diamant	Extension du réseau d'O'Mullane	450	80	1 451 000	18 138	
	Extension du réseau de l'Anse Cafard	4 000	270	1 486 000	5 504	
	Extension du réseau de Taupinière	250	220	3 001 000	13 851	
	Extension du réseau de Morne Blanc	700	300	1 731 000	5 770	
	Station d'épuration de Morne Blanc (900 EH)	-	-	1 350 000	-	
Sainte Luce / Rivière Pilote	Station d'épuration Bellevue Ladour (450 EH)	-	-	675 000	-	
	Extension du réseau de R-Pilote Bas Mangot	270	100	1 058 000	10 580	
	Extension du réseau de Sainte-Luce - Bourg / Deville / Pointe des Pères	6 500	670	1 514 000	2 260	
	Extension du réseau de R-Pilote La Renée	300	90	774 000	8 600	
	Station d'épuration de La Renée (400EH)	-	-	600 000	-	
	Extension du réseau de Rivière Pilote - Préfontaine	400	130	1 351 000	10 392	
	Station d'épuration de Préfontaine (500 EH)	-	-	750 000	-	
	Extension du réseau de Rivière Pilote - Josseaux	700	250	910 000	3 640	
Station d'épuration de Josseaux (900 EH)	-	-	1 350 000	-		
Marin / Sainte Anne	Réhabilitation de réseaux	-	-	195000	-	
	Extension du réseau MarinLa Duprey / Mondésir	3 000	400	5 485 000	13 713	
	Extension du réseau de Marin / 4 chemins	400	130	343 000	2 638	
	Extension de Sainte-Anne / Val d'or	200	70	862 000		
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Mondésir/Bareto/Belfond	4 400	100	3 564 000	35 640	
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Cap Chevalier	550	180	1 720 000	9 556	
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Cap Cabaret / Barrière Lacroix	1 450	480	4 993 000	10 402	
	Extension du réseau de Sainte Anne - Rabat Joie	320	110	1 726 000	15 691	
Station d'épuration intercommunale du Marin (25 000 EH)	-	-	12 500 000	-		

PRIORITE 3 : 2023-2040

Commune	Secteur	Population totale raccordée	Nouveaux abonnés	Investissement	Rentabilité (€/abonné)	Impact global sur le prix de l'eau (%/an)
Trois-Îlets	Réhabilitation du réseau	-	-	663 000	-	+1,7%/an sur 17 ans
	Station d'épuration Anses Marettes (15 000 EH)	-	-	7 500 000	-	
	Extension du réseau de Concorde Leyritz/ La Ferme	300	50	897 000	17 940	
Anses d'Arlet	Réhabilitation du réseau	-	-	3 120 000	-	
	Extension du Bourg / Bas Morne	3 700	100	1 038 000	10 380	
Diamant	Extension du réseau d'O'Mullane	450	80	1 451 000	18 138	
	Extension du réseau de l'Anse Cafard	4 000	270	1 486 000	5 504	
	Extension du réseau de Taupinière	250	220	3 001 000	13 851	
	Extension du réseau de Morne Blanc	700	300	1 731 000	5 770	
	Station d'épuration de Morne Blanc (900 EH)	-	-	1 350 000	-	
Sainte Luce / Rivière Pilote	Station d'épuration Bellevue Ladour (450 EH)	-	-	675 000	-	
	Extension du réseau de R-Pilote Bas Mangot	270	100	1 058 000	10 580	
	Extension du réseau de Sainte-Luce - Bourg / Deville / Pointe des Pères	6 500	670	1 514 000	2 260	
	Extension du réseau de R-Pilote La Renée	300	90	774 000	8 600	
	Station d'épuration de La Renée (400EH)	-	-	600 000	-	
	Extension du réseau de Rivière Pilote - Préfontaine	400	130	1 351 000	10 392	
	Station d'épuration de Préfontaine (500 EH)	-	-	750 000	-	
	Extension du réseau de Rivière Pilote - Josseaux	700	250	910 000	3 640	
Marin / Sainte Anne	Station d'épuration de Josseaux (900 EH)	-	-	1 350 000	-	
	Réhabilitation de réseaux	-	-	195000	-	
	Extension du réseau MarinLa Duprey / Mondésir	3 000	400	5 485 000	13 713	
	Extension du réseau de Marin / 4 chemins	400	130	343 000	2 638	
	Extension de Sainte-Anne / Val d'or	200	70	862 000		
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Mondésir/Bareto/Belfond	4 400	100	3 564 000	35 640	
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Cap Chevalier	550	180	1 720 000	9 556	
	Extension du réseau de Sainte-Anne - Cap Cabaret / Barrière Lacroix	1 450	480	4 993 000	10 402	
	Extension du réseau de Sainte Anne - Rabat Joie	320	110	1 726 000	15 691	
Station d'épuration intercommunale du Marin (25 000 EH)	-	-	12 500 000	-		
TOTAL		75 090	12 175	181 699 000		

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Année 11
Investissement génie civil	5 393 785 €	5 393 785 €	5 393 785 €	5 393 785 €	684 683 €	684 683 €	684 683 €	684 683 €	684 683 €	684 683 €	684 683 €
Investissement équipements	4 630 365 €	4 630 365 €	4 630 365 €	4 630 365 €	960 060 €	960 060 €	960 060 €	960 060 €	960 060 €	960 060 €	960 060 €
Investissements réseaux	3 186 600 €	3 186 600 €	3 186 600 €	3 186 600 €	5 864 686 €	5 864 686 €	5 864 686 €	5 864 686 €	5 864 686 €	5 864 686 €	5 864 686 €
Total investissements	13 210 750 €	13 210 750 €	13 210 750 €	13 210 750 €	7 509 429 €	7 509 429 €	7 509 429 €	7 509 429 €	7 509 429 €	7 509 429 €	7 509 429 €
Subventions (65%)	8 586 988 €	8 586 988 €	8 586 988 €	8 586 988 €	4 881 129 €	4 881 129 €	4 881 129 €	4 881 129 €	4 881 129 €	4 881 129 €	4 881 129 €
Total investissements sur fonds propres	4 623 763 €	4 623 763 €	4 623 763 €	4 623 763 €	2 628 300 €	2 628 300 €	2 628 300 €	2 628 300 €	2 628 300 €	2 628 300 €	2 628 300 €
Exploitation	653 250 €	1 306 500 €	1 959 750 €	2 613 000 €	2 879 143 €	3 145 286 €	3 411 429 €	3 677 571 €	3 943 714 €	4 209 857 €	4 476 000 €
Provisions pour amortissements	379 226 €	758 453 €	1 137 679 €	1 516 906 €	1 651 911 €	1 786 916 €	1 921 921 €	2 056 927 €	2 191 932 €	2 326 937 €	2 461 942 €
Total dépenses	5 656 239 €	6 688 715 €	7 721 192 €	8 759 668 €	7 159 354 €	7 560 502 €	7 961 650 €	8 362 798 €	8 763 946 €	9 165 094 €	9 566 242 €
Evolution du nombre d'abonnés	28 563	28 945	29 328	29 710	30 647	31 584	32 521	33 459	34 396	35 333	36 270
Volume assujéti à l'assainissement (m3)	4 982 679	5 049 406	5 116 132	5 182 859	5 346 342	5 509 825	5 673 308	5 836 791	6 000 274	6 163 756	6 327 239
Augmentation du prix de l'eau (€/m3)	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €
Total recettes	697 575 €	1 413 834 €	2 148 776 €	2 902 401 €	3 742 439 €	4 628 253 €	5 559 841 €	6 537 205 €	7 560 345 €	8 629 259 €	9 743 949 €

Résultat (recettes - dépenses)	-4 958 664 €	-5 274 882 €	-5 572 416 €	-5 851 267 €	-3 416 915 €	-2 932 249 €	-2 401 809 €	-1 825 593 €	-1 203 602 €	-535 835 €	177 06 €
---------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-----------------

VAN sur les 4 premières années	-20 588 165,87 €
---------------------------------------	-------------------------

Extrait de la simulation financière – programme d'investissement sur 28 ans